Image not found or type unknown

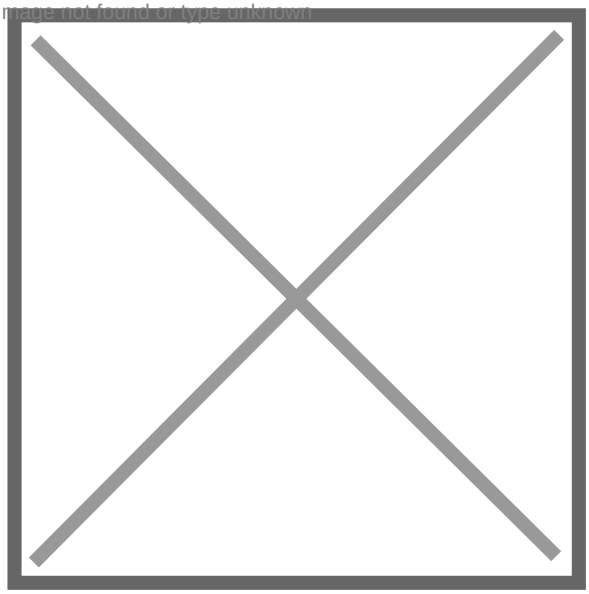

Démission enceinte avec préavis

Par **chatondesbois**, le **27/07/2011** à **12:54**

Bonjour,

Je suis enceinte et dois accoucher le 24 septembre. Je souhaiterai donner ma démission le 2 septembre et effectuer mon préavis de 3 mois pendant la durée de mon congé maternité.

Etant donné qu'une femme enceinte a le droit de ne pas faire son préavis, mon employeur peut-i il m'obliger a ne pas le faire ?

Merci d'avance

Par **pat76**, le **27/07/2011** à **17:18**

Bonjour

Vous ne pourrez pas être en congé maternité et faire le préavis. Soit vous démissionnez pendant le congé maternité (après l'accouchement) et vous ne faîtes pas le préavis, soit vous faités le préavis et le congé de maternité est terminé.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés